

Sommet de Copenhague : la situation au Tibet menace toute l'Asie

A l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique qui se déroule à Copenhague du 7 au 18 décembre, Les Amis du Tibet, Luxembourg lancent un cri d'alarme sur le désastre écologique au Tibet et ses conséquences pour un milliard d'habitants.

Le réchauffement climatique devient critique au Tibet, avec d'importantes répercussions en aval:

* Pour les scientifiques, le Tibet joue le rôle d'un "troisième pôle glaciaire" en raison de ses 40 000 glaciers, emmagasinant plus d'eau douce que toute autre région du monde, hormis les pôles Nord et Sud (voir www.chinadialogue.net pour plus d'informations).

* Les météorologistes chinois ont constaté que le Tibet se réchauffe deux fois plus vite que le reste du monde (+ 0,3 degré par décennie: cf. étude du Bureau météorologique de la Région "Autonome" du Tibet, 2007).

* Au rythme actuel, près des deux tiers des glaciers du Plateau tibétain pourraient disparaître d'ici 2060, selon le glaciologue chinois Yao Tandong (cité par China Daily, 2004). Ces glaciers donnent naissance à des fleuves vitaux pour les populations d'Asie: **l'existence d'au moins un milliard de personnes, dans dix pays d'Asie, dépend des eaux du Tibet.**

* Depuis l'invasion du Tibet en 1949, le régime chinois d'occupation conduit des politiques d'exploitation minière, d'urbanisation et de développement des infrastructures qui ne font qu'accroître les dégradations de l'environnement: avec des conséquences en particulier sur la quantité et la qualité des prairies du Tibet et sur les ressources en eau. Ces politiques pourraient être également à l'origine de l'accélération du réchauffement du Plateau tibétain (cf. l'article de Oliver W Frauenfeld et Tingjun Zhang, *Le réchauffement climatique du Plateau tibétain, une retombée de la nouvelle gestion des terres et de leur exploitation ?*, 2005).

* Pour remédier à ses pénuries d'eau, la Chine prévoit de construire près d'une centaine de barrages sur tout le Plateau tibétain et plusieurs projets de dérivation d'eau au profit des régions Nord et Est de la Chine. Ces projets d'ampleur ne peuvent que bouleverser l'approvisionnement en eau déjà extrêmement problématique de centaines de millions de personnes vivant dans le Sud et le Sud-est de l'Asie. Concernant la mauvaise qualité des eaux, la Chine a décidé de déraciner et de relocaliser les nomades du Tibet, hors de leurs prairies, prétextant que leurs modes de pâturage menacent l'écologie de la région...

La politique chinoise envers les nomades du Tibet - une nouvelle violation des droits humains:

* La Chine prétend que les prairies du Tibet se dégraderaient en raison d'un surpâturage. Sur la base de cet argument, la Chine focalise une part essentielle de ses mesures d'atténuation du réchauffement climatique sur le déracinement et le transfert forcé des populations nomades du Tibet hors de leurs territoires, dans le but officiel d'empêcher toute nouvelle dégradation des écosystèmes du Tibet. En réalité, une récente étude scientifique - menée par des scientifiques chinois - établit que c'est le changement climatique - et non l'utilisation des terres - qui est responsable de 81% des dégradations des prairies situées sur le Plateau tibétain près du cours supérieur du Yangtze (cf. étude associant l'Académie chinoise des sciences, l'Administration météorologique de Chine et d'autres organismes universitaires).

D'autres recherches récentes vont même jusqu'à affirmer que le système de pâturage pourrait atténuer les effets négatifs du réchauffement climatique quant à l'abondance des pâturages et leur résilience (cf. Klein, JA; Harte, J; Zhao XQ, 2007).

* **Il s'agit d'une stratégie délibérée de la Chine visant à déraciner et à urbaniser définitivement l'ensemble des nomades du Tibet.** Ce déracinement et ce transfert de populations tibétaines se poursuivent sans consultation ni consentement des populations: il s'agit d'une nouvelle violation des droits humains au Tibet.

* Les médias officiels chinois publient notamment ces chiffres sur les plans de transfert de populations:

- Au moins 48 000 nomades dans la Région "autonome" du Tibet (TAR) déjà transférés entre 2001 et 2004 (cf. rapport 'Chine 2006' de la Commission exécutive du Congrès); 80% des populations nomades de la préfecture de Nagchu (TAR) seront transférées d'ici 2009 (cf. article Xinhua 2007),
- Transfert prévu de 560 000 nomades tibétains du Qinghai sur les 5 ans à venir (cf. Xinhua, nov. 2009),
- Transfert de 73 700 nomades tibétains de Gannan (province de Gansu) sur 5 ans (Xinhua, août 2008),
- Transfert en cours de 470 000 nomades tibétains du Sichuan sur 5 ans (cf. Xinhua, oct. 2008),

* **La Chine a admis une motivation politique à ce transfert définitif des nomades tibétains: les personnes sédentaires sont en effet bien plus faciles à maîtriser.** En 2007, Zhang Qingli - le Secrétaire du Parti pour la Région "Autonome" du Tibet – a déclaré que la restructuration des populations de paysans et de bergers tibétains ne visait pas seulement à promouvoir le développement économique, mais surtout à contrer l'influence du Dalaï-lama. (cf. rapport 2008 du Département d'État américain, www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2008/eap/119037.htm)

* Un certain nombre de scientifiques chinois ont critiqué cette politique de transfert des nomades du Tibet, sur la base d'analyses portant sur une série de "townships" (localités regroupant des populations tibétaines), ainsi que sur des études en Mongolie intérieure et au Turkestan Oriental (Xinjiang) - là où la Chine avait appliqué des plans de transfert forcé de populations nomades dans les années 1950 et 1980 respectivement:

- **Les scientifiques ont ainsi constaté que ce type de stratégie politique augmente les niveaux de chômage et de pauvreté; elle conduit à une perte de cohésion sociale, à la dislocation des communautés et des familles, avec un accroissement de l'alcoolisme et de la criminalité;**

- Un chercheur de terrain a établi en 2007 que ces nouveaux centres de sédentarisation définitive aboutissaient à développer les "problèmes critiques des villes" dans des cités rurales, avec en particulier une concentration de la pauvreté, des niveaux élevés de chômage et des moyens de subsistance fortement dépendants de l'assistance de l'État. Certains de ces villages de relocalisation sont déjà considérés comme des «écoles de délinquance» (plus d'information: voir aussi Feng Yongfeng www.chinadialogue.net, oct. 2008).

* En matière de droits de l'homme, les inquiétudes sont vives sur la façon dont la Chine mène sa politique concernant les nomades. Dans un récent rapport, l'ONG *Human Rights Watch* affirme que "ces transferts de populations sont conduits souvent sans

aucune transparence, sans consultation préalable des personnes concernées, ni compensation financière après réinstallation, ce qui est totalement illégal au regard de la loi chinoise, et du droit international» (cf. "Personne n'a la liberté de pouvoir refuser; bergers tibétains réinstallés de force dans les provinces de Gansu, Qinghai, Sichuan et TAR", 2007).

Solutions et exigences:

* **La Chine doit arrêter de transférer les populations nomades hors des prairies du Plateau tibétain;** elle doit même confier à nouveau l'entretien des prairies du Tibet aux nomades tibétains. La Chine a besoin des connaissances acquises par des générations de nomades concernant les écosystèmes des prairies. Au fil des millénaires, ils ont appris que seule une bonne gestion du Plateau tibétain rend la vie des humains possible et écologiquement durable. Les nomades du Tibet jouent un rôle essentiel dans la bonne santé à long terme des écosystèmes et des ressources en eau dont dépend la Chine. Il y a un consensus grandissant au sein des scientifiques chinois, tibétains et occidentaux autour du constat que les connaissances développées au fil des millénaires par les éleveurs nomades sur l'écosystème représentent une composante essentielle de toute solution (parmi ces experts: Liu Shurun, Dr Katherine Morton, Daniel Miller, etc.).

* La Chine devrait introduire ce qu'on appelle la "gestion communautaire des ressources, ou co-gestion communautaire": les nations et les peuples du monde sont désormais conscients du fait que les collectivités locales doivent se trouver au centre de toute solution juste et durable pour déterminer la meilleure façon de gérer les écosystèmes et leurs ressources, notamment en matière d'adaptation au changement climatique. Pour les Tibétains, cela signifie une participation pleine et entière à tout processus de prise de décision et à la gouvernance des ressources naturelles du Tibet. La co-gestion communautaire n'est pas un concept totalement inconnu en Chine: elle est déjà pratiquée dans une partie du projet du cours supérieur des Trois Rivières à Tsanggo Somme, Ch: Sanjiangyuan (cf. Marc Foggin 2008).

* La Chine devrait envisager d'autres modèles d'adaptation aux changements climatiques, en particulier en s'inspirant de la Mongolie, où l'accent a été mis sur la protection des moyens de subsistance et de la culture des bergers nomades, tout en veillant au bon état et à la productivité de l'écosystème des prairies.

* **La Chine doit mettre fin à toutes les exploitations de terres qui menacent à la fois les écosystèmes du Plateau tibétain et ses services écosystémiques, en particulier les ressources en eau.**

Document établi par le réseau ITSN (International Tibet Support Network) dont nous sommes membres.

→ Voir www.tibetnetwork.org

→ Tibet 3ème pôle": : www.tibetthirdpole.org:

Contact :

Monique Paillard (Présidente)

ecoledebir@yahoo.fr

Les Amis du Tibet, Luxembourg

